

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES LOCALES UNIQUES
ÉLECTIONS DU 04 AU 18 NOVEMBRE 2021
BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ

PAS DE SERVICES PUBLICS SANS AGENTS PUBLICS



Sylvie n'aura
jamais des millions
de followers.

Mais elle sera
toujours à suivre
pour ses conseils.

Sylvie, conseillère CDDE - Nevers
Candidate CCPLU



Francis ne sera jamais
shérif dans un
western.

Mais il sera toujours
là pour faire
respecter vos droits.

Francis, conseiller CDDE - Dijon Ouest
Délégué syndical

Élections 2021
Je choisis mes élu-es

JE VOTE SNU BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



La Commission Consultative Paritaire Locale Unique

La Commission Consultative Paritaire Locale Unique est une instance paritaire pour la défense des droits des personnels de statut public. Installée au niveau des établissements, elle est composée en nombre égal de représentant-es de la Direction régionale et d'élu-es du personnel, à proportion du nombre de suffrages recueillis par chaque organisation syndicale.

Seules les catégories 1 et 2 sont concernées par les CCPLU.

La CCPLU est obligatoirement consultée pour :

- Les recours en cas de refus de temps partiel, congés de formation professionnelle (CFP), congé personnel de formation (CPF), télétravail, EPA...
- Les licenciements pour inaptitude.

Le SNU TEFI Pôle emploi FSU se bat pour défendre un statut public vivant et l'améliorer en revendiquant :

Le respect du droit statutaire

La reconnaissance de nos métiers et de nos missions

Des experts du statut public dans chaque RH

Le rétablissement des prérogatives des CCPLU

Au sein du SNU, première organisation nationale des agents publics de Pôle emploi, existe un secteur public organisé aux échelles nationales et régionales. Vos élu-es SNU travaillent en réseau, nationalement et régionalement, pour mieux vous accompagner.

C'est parce que nous sommes plus forts ensemble que nous pourrons continuer de faire vivre le statut des agents publics de Pôle emploi.



Vincent ne fera jamais lever des milliers de fans.

Mais il sera toujours prêt à se lever pour vous.

Vincent, Conseiller référent - Dijon Sud
Élu CCPN

En matière de mutation et promotion, la loi de transformation de la Fonction Publique d'août 2018 a supprimé le rôle des élu-es des commissions paritaires.

Le SNU FSU s'y oppose et revendique un retour aux prérogatives antérieures à savoir :

- Le maintien en instance paritaire du droit à la mutation, garanti pour chaque catégorie sans entretien d'embauche ni CV
- Une information, en commission, de l'exhaustivité des décisions de mutations prises par la direction
- La réintégration de droit sur le site choisi par l'agent
- La répartition égalitaire des avancements accélérés avec un minimum de 3 avancements pour chacun dans le déroulement de sa carrière
- L'automatisme d'accès à la carrière exceptionnelle pour toutes et tous
- Le choix d'affectation dans le cadre de la promotion
- L'augmentation des taux de promotions
- Des critères universels et objectifs et refuse le recours à l'évaluation individuelle

Le SNU revendique également l'accompagnement, la défense et la représentation de toutes et tous les agents de droit public, quelles que soient leurs demandes (réintégration, permutation...) ou quels que soient les litiges qui les opposent à l'établissement.

**Votez et faites voter
SNU Pôle emploi
pour préserver
vos droits et en
conquérir de
nouveaux.**



Marianne, conseillère - Chalon Nord
Candidate CCPLU

LE SNU BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ REVENDIQUE

- Une revalorisation de nos indices selon le principe : à travail égal, salaire égal !
- Une mobilité ouverte à tous les cadres d'emploi, de la catégorie 1 à la catégorie 3 !
- La reconnaissance et le respect de notre statut dans les Instances et en Agence !
- Le respect des règles statutaires en matière de réintégration en et hors région d'origine !
- L'implication de la région lors des concours internes pour **exiger des postes** !

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

**Les élections CCPLU en Bourgogne - Franche Comté
ce sont 86 voix pour :**

Sortir de l'isolement et être visibles
Se faire entendre
Revendiquer
Se défendre

VOS CANDIDATS SNU PÔLE EMPLOI BOURGOGNE - FRANCHE COMTÉ

TITULAIRES

Marianne WINZENRIETH - Chalon Nord

Vincent KERLOUEGAN - Dijon Sud

SUPLÉANTS

Francis CHAMBARLHAC - Dijon Ouest

Sylvie CEBRON - Nevers

**Hier, aujourd'hui et toujours,
nous serons aux côtés des
agents publics**

**VOTEZ ET
FAITES VOTER SNU !**



✉ syndicat.snu-bfc@pole-emploi.fr

📘 @snuBFC

🐦 @SnuBFC

⇒ <https://elections-pole-emploi.fr/2021>

⇒ <http://www.snuBFC.fr>